

YANNICK NINSIER



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

WG UPR 14 – Ghana
Intervention de la Belgique
Date : 23 octobre 2012

Madame la Présidente,

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation du Ghana, et espère pouvoir mener avec elle un dialogue constructif dans le cadre de l'EPU.

Mon pays a pris connaissance du rapport final de la Commission de révision de la Constitution, et salue la recommandation faite au gouvernement d'abolir *de jure* la peine de mort.

Q1. A cet égard, la Belgique souhaiterait savoir si les autorités ghanéennes s'engagent à suivre la recommandation de la Commission de révision de la Constitution concernant l'abolition *de jure* la peine de mort ?

R1. A l'instar du Comité contre la torture, la Belgique recommande au Ghana d'adopter un moratoire officiel sur l'application de la peine de mort en attendant son abolition *de jure*.

A travers plusieurs mesures prises depuis son premier passage devant le Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel, le Ghana a montré son attachement aux principes d'égalité et de non-discrimination.

Malgré ces bonnes dispositions, la législation nationale punit toujours les relations homosexuelles, et la Constitution ne comprend pas de disposition interdisant les discriminations basées sur l'orientation sexuelle. De plus, certains leaders politiques et religieux ont récemment tenu des propos homophobes, et certains incidents ont également eu lieu à l'égard de cette communauté.

R2. La Belgique recommande au Ghana de prendre des mesures et de mener des actions de sensibilisation pour lutter contre le climat d'homophobie qui prévaut dans le pays.

R3. La Belgique recommande au Ghana d'assurer que des enquêtes approfondies et impartiales soient menées sur les allégations d'attaques et de menaces contre les personnes en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre, et de traduire en justice les responsables conformément aux normes internationales.

Je vous remercie Madame la Présidente.